

Aide financière – Simulation des frais

Année académique 2025-2026

L’accessibilité est et demeure au cœur des valeurs de l’ERSM depuis ses débuts. Il existe un programme d’aide financière pour les familles des élèves du primaire et du secondaire, ainsi que les familles ayant 2 enfants ou plus au jardin. Voici la marche à suivre pour pouvoir bénéficier de ce programme.

Simulation des frais pour l’école

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Revenu familial annuel | $30 000 | $50 000 | $75 000 | $100 000 et plus |
| Déboursement annuel (Après retours) | $1 638 | $6 054 | $7 646 | $8 921 |

\* Ce tableau est à titre indicatif et peut varier selon l’analyse du dossier et le nombre d’enfants inscrits

**Comment :**

* Compléter le formulaire Google Doc

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSe2RcmaS6q1m38xAcloulSSLBnFdwDpPPH0_fTLr1YrJ7TKIg/viewform?usp=dialog>

* Compléter la demande sur la plateforme Apple Financial

<https://www.applefinancialservices.ca/home>

**Quand :**

Les demandes pour l’année scolaire 2025-2026 doivent être remises **avant le 15 avril 2025** pour les élèves qui fréquentent présentement l’ERSM. Pour les nouvelles familles, les demandes doivent être remises au plus tard **un mois après la réception de la lettre d’acceptation.**

Le comité d’aide financière se rencontre en mai pour analyser l’ensemble des demandes.

Les réponses sont remises aux familles au début du mois de juin.

Veuillez contacter le bureau des admissions à admissons@ersm.org pour entamer la démarche de demande.